



En cas de radiation, ce bulletin est à retourner dans les meilleurs délais à l'AC2GE

16, rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS

03.26.47.96.24

ac2ge@ac2ge.fr - www.ac2ge.fr

Agrément du 13 novembre 2017 sous le N°d'identification : 1 02 510

SIRET : 317 191 609 00021

Cadre réservé à l'AC2GE

N° d'adhérent : .....

Date de réception : ..... / ..... / .....

JE SOUSSIGNE (E) : .....
représentant la Société : .....
exerçant la profession de : .....
à : ..... Cabinet Comptable : .....

demande ma radiation des registres de l'AC2GE

-> à compter du : ..... / ..... / .....

-> motif : [ ] Cessation d'activité

[ ] Cession

[ ] Retraite

[ ] Autre (à préciser) : .....

Y a-t-il un repreneur ? [ ] oui [ ] non

[ ] Liquidation judiciaire

[ ] Décès

[ ] Démission

[ ] Passage au régime Micro (1)

[ ] Passage en société (2)

[ ] Suppression de la non majoration

[ ] Autre (à préciser) : .....

[ ] Transfert vers un autre OGA (Nom du nouvel organisme : .....) )

[ ] Autre : (à préciser) : .....

(le cas échéant) : adresse pour l'envoi des prochains courriers : .....

Fait à ..... Le ...../...../.....

Signature de l'adhérent (pour les sociétés, celle du gérant)

(1) Nous vous rappelons que les entreprises soumises au régime Micro ne bénéficient pas d'avantages fiscaux liés à leur adhésion à l'AC2GE, mais peuvent néanmoins maintenir leur adhésion pour un montant de cotisation réduit permettant de bénéficier des services suivants: conseils et soutien pour bien connaître votre statut, entretien annuel avec surveillance notamment du dépassement de seuil et ses conséquences, accès à toutes les formations proposées ainsi qu'aux statistiques relatives à leur secteur d'activité ....N'hésitez pas à nous contacter.

(2) Les entreprises soumises à l'Impôt sur les Sociétés n'ont pas d'avantages fiscaux liés à leur adhésion à l'AC2GE, mais peuvent néanmoins maintenir leur adhésion afin de bénéficier de l'ensemble des services proposés par l'AC2GE et notamment la dématérialisation et la télétransmission de leurs données fiscales et comptables et des annexes selon la procédure EDI-TDFC.